

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 26 mars 2007

**MAIRIE DE DIJON**

**Président** : M. REBSAMEN  
**Secrétaire** : M. PERRON  
**Membres présents** : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - M. ALLAERT - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. DANIERE - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - M. NUDANT - M. BAZIN - M. JAPIOT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme THYEBALU - M. DUGOURD - Mme CHOUX - M. HELIE  
**Membres excusés** : M. G. GILLOT - Mme MANSAT - M. BRIOT - Mme JARZAGUET (pouvoir Mme WILLIAMS) - Mme VANDRIESSE  
**Membres absents** :

## OBJET DE LA DELIBERATION

### **Construction de la structure multi-accueil de la petite enfance, avenue Roosevelt - Modification du programme**

Madame Bernard, au nom des commissions des Affaires Sociales, de l'Urbanisme, des Equipements Urbains et du Patrimoine, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

Par délibérations des 10 mai et 15 novembre 2004, 19 décembre 2005 et 18 décembre 2006, le Conseil Municipal a adopté le programme de construction d'une structure multi-accueil de la petite enfance, avenue Franklin Delano Roosevelt, comprenant, d'une part, une tranche ferme de 2 950 000 € TTC correspondant à la crèche, au Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.) et au service de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) d'autre part, une tranche conditionnelle de 1 800 000 € TTC, éventuellement décalée dans le temps, pour le centre de loisirs, et m'a autorisé à lancer la procédure de mise en appel d'offres de la construction de la structure multi-accueil (tranche ferme), et à signer le marché.

Lors de la validation du projet avec les services de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) et de la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.), il est apparu opportun de réorganiser la structure multi-accueil en trois unités de vie de vingt enfants chacune au lieu des six unités de vie de dix enfants chacune, prévues dans l'avant-projet sommaire ; le gain de surface induit par cette réorganisation permettrait de créer une halte-garderie de vingt enfants. Cette structure bénéficierait également de la mutualisation des locaux tels que la salle d'activités motrices, la salle de jeux d'eau et de la restauration sur place.

Cette modification de programme ne nécessite pas de modification du montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions des Affaires Sociales, de l'Urbanisme, des Equipements Urbains et du Patrimoine, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir adopter la modification du programme de construction de la structure multi-accueil de la petite enfance de l'avenue Roosevelt proposée.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Pour Extrait Conforme  
Le Maire,  
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

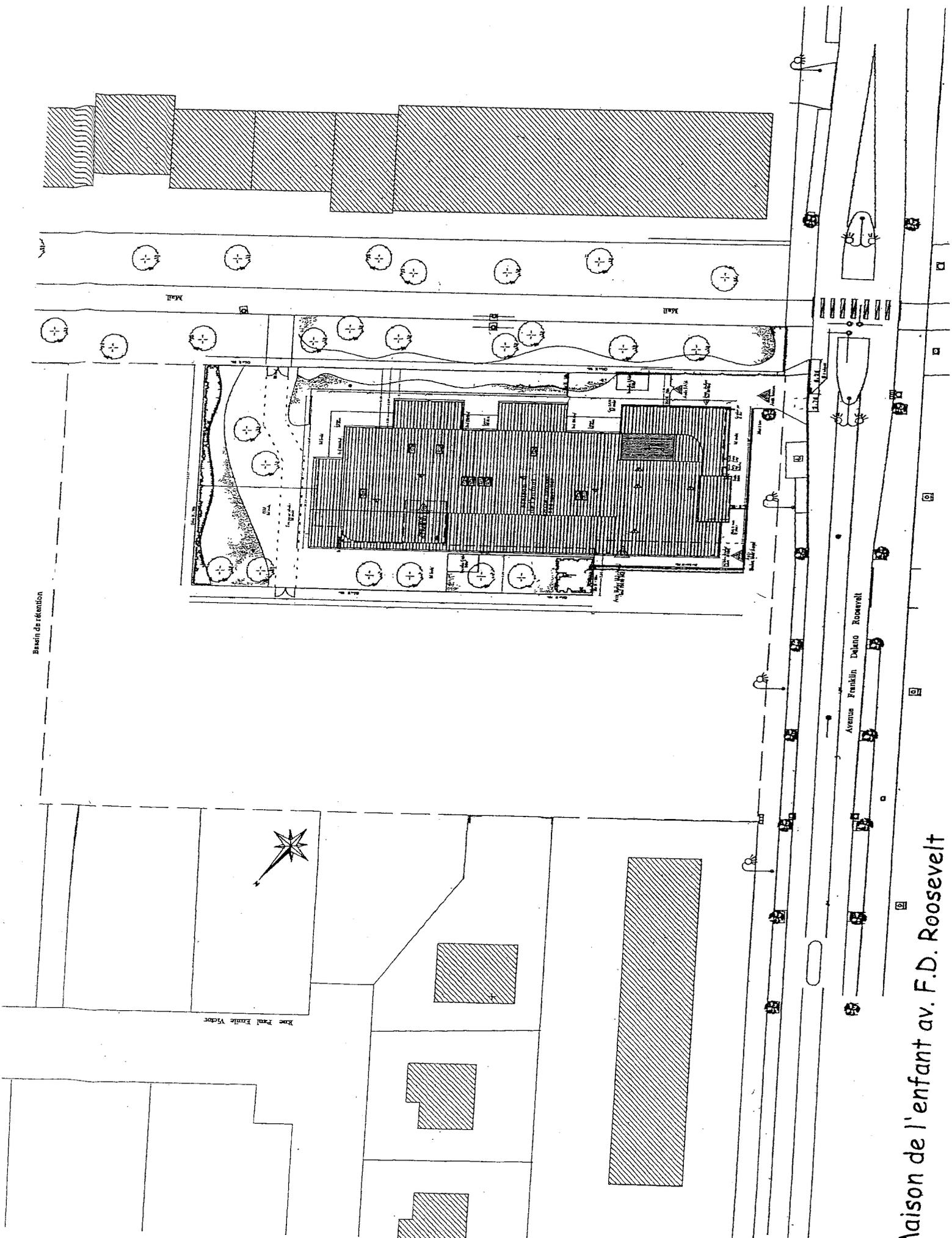
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

28 MARS 2007



PUBLIÉ LE 29/03/07



Bassin de rétention

Rue Paul Emile Victor

Avenue Franklin Delano Roosevelt

Maison de l'enfant av. F.D. Roosevelt